

Montréal, le 12 juin 2025

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À :** Tous les participants

**OBJET :** Cahier de sources  
Dossiers Régie de l'énergie : R-4293-2025, R-4295-2025 et R-4296-2025

---

Maîtres,

À la suite de la décision [D-2025-063](#) que la Régie a rendue le 10 juin 2025, la liste des jugements qui sont réputés faire partie du cahier de sources aux fins des audiences pour les dossiers en titre sont les suivants :

[Épiciers Unis Métro-Richelieu inc. c. Régie des alcools, des courses et des jeux, 1996 CanLII 6263 \(QC CA\);](#)

[Tribunal administratif du Québec c. Godin, 2003 CanLII 47984 \(QC CA\);](#)

[Commission de la santé et de la sécurité du travail c. Fontaine, 2005 QCCA 775 \(CanLII\);](#)

[Bourassa c. Commission des lésions professionnelles, 2003 CanLII 32037 \(QC CA\);](#)

[Moreau c. Régie de l'assurance maladie du Québec, 2014 QCCA 1067 \(CanLII\);](#)

[Corbi c. Ville de Montréal, 2021 QCCA 1899 \(CanLII\);](#)

[Canada \(ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration\) c. Vavilov, 2019 CSC 65 \(CanLII\);](#)

[Atco Gas & Pipeline Limited c. Alberta, 2006 CSC 4 \(CanLII\).](#)

Tel qu'indiqué dans sa décision précitée, les participants sont dispensés de déposer une copie de ces jugements aux dossiers en titre. Ils pourront référer à ces derniers par l'insertion de l'hyperlien aux paragraphes pertinents aux fins de leurs représentations.

Veuillez agréer, Maîtres, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Natalia Lis**

Natalia Lis pour  
Carolina Rinfret, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ss

500, boulevard René-Lévesque Ouest  
5<sup>e</sup> étage, bureau 5.100  
Case postale 43  
Montréal (Québec) H2Z 1W7  
Téléphone : 514 873-2452  
Sans frais : 1 888-873-2452  
Télécopie : 514 873-2070  
[www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca)